

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:260050-2014:TEXT:FR:HTML>

**France-Épernay: Travaux de peinture
2014/S 145-260050**

Avis d'attribution de marché

Travaux

Directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact

CCAS d'Épernay
7 bis avenue de Champagne
À l'attention de: M. Franck Leroy, président
51200 Épernay
FRANCE

Adresse(s) internet:

Adresse générale du pouvoir adjudicateur: <http://www.epernay.fr>
Adresse du profil d'acheteur: <http://epernay.marcoweb.fr>

I.2) Type de pouvoir adjudicateur

Organisme de droit public

I.3) Activité principale

Services généraux des administrations publiques

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: non

Section II: Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au marché

Travaux de rénovation d'appartements à la RPA «André Chénier»

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

Travaux
Exécution
Code NUTS

II.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions

Travaux de rénovation d'appartements à la RPA «André Chénier»

II.1.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45442100, 44112200, 45431000

II.1.6) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP): non

II.2) Valeur totale finale du ou des marché(s)

II.2.1) Valeur totale finale du ou des marché(s)

Section IV: Procédure

IV.1) Type de procédure

IV.1.1) Type de procédure

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne (dans les cas indiqués à la section 2 de l'annexe D1)

Justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE):

Directive 2004/18/CE

1) Justification du choix de la procédure négociée sans publication préalable d'un avis de marché au JOUE conformément à l'article 31 de la directive 2004/18/CE

2) Autre justification de l'attribution du marché sans publication préalable d'un avis de marché au JOUE

Le marché ne relève pas du champ d'application de la directive.

Marché à procédure adaptée passé en application de l'article 28 du code des marchés publics français, dont le montant est inférieur au seuil communautaire et qui n'est pas soumis à l'obligation de publication d'un avis d'appel public à la concurrence au JOUE en vertu de l'article 40 du même code.

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants

1. Valeur technique. Pondération 50

2. Prix des prestations. Pondération 40

3. Performances en matière de protection de l'environnement. Pondération 10

IV.2.2) Enchère électronique

Une enchère électronique a été utilisée: non

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur

14.29

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché

Section V: Attribution du marché

V.1) Date d'attribution du marché:

25.7.2014

V.2) Informations sur les offres

V.3) Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué

Nicoletta Bon

4 rue Anne Marie Terrière

51520 Saint-Martin-sur-le-Pré

FRANCE

V.4) Informations sur le montant du marché

Valeur totale finale du marché:

Valeur: 100 000 EUR

Hors TVA

En cas de montant annuel ou mensuel:

le nombre d'années: 4

V.5) Information sur la sous-traitance

Le marché est susceptible d'être sous-traité: oui

Indiquer en valeur ou en pourcentage la part du marché susceptible d'être sous-traitée:

Inconnue

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Information sur les fonds de l'Union européenne

VI.2) Informations complémentaires:

Marché à bons de commande avec maximum (100 000 EUR HT par an) passé en application de l'article 77 du Code des marchés publics.

L'avis d'appel public à la concurrence relatif au marché Travaux de rénovation d'appartements à la RPA «André Chénier» a été publié sur les supports suivants :

- BOAMP web (n° 14-76337) : le 21 mai 2014

- Marchesonline.com (AO-1421-4615) : le 17.5.2014

- Les Petites Affiches du Matot Braine (Journal n°7552) : le 26.5.2014

- Site Internet de la Ville (www.epernay.fr) : le 16.5.2014

Modalités de consultation du contrat : le contrat est consultable du lundi au vendredi de 8:30 à 12:00 et de 14:00 à 17:00 au service des marchés publics du CCAS d'Épernay.

VI.3) Procédures de recours

VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne

25 rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne Cedex

FRANCE

VI.3.2) Introduction des recours

VI.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours

Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne

25 rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne Cedex

FRANCE

E-mail: greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Téléphone: +33 236668687

Adresse internet: <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr>

Fax: +33 326210187

VI.4) Date d'envoi du présent avis:

28.7.2014